



Financement de projets de creation d'entreprises des membres

Par **Alsa**, le **18/07/2013** à **09:46**

Bonjour,

Nous sommes une association de loi 1908 rassemblant la diaspora africaine. Nous souhaitons pouvoir accompagner et financer les projets portes par la communaute. Nous nous interrogeons sur la faisabilite d'une telle demarche.

Nous pensions pouvoir emprunter aupres de la banque pour l'entreprise a creer, l'association se portant ainsi caution pour le projet, et apporter egalement pour partie dans la mesure du possible des fonds de l'association pour contribuer au plan de financement et ainsi faire effet de levier aupres des autres financeurs. L'association ne ferait que repercuter les frais bancaires aupres de l'entreprise a creer. L'association emprunterait de maniere globale pour un nombre de projets definis aupres des banques et repartirait ensuite les montants en fonction des besoins de chaque projet, reduisant ainsi au passage le cout de l'emprunt pour l'entreprise par l'effet de volume.

Avez vous connaissance de demarches similaires? Quelle serait la maniere optimale d'organiser cela?

Merci

Alsa